

deux perdants jouent la petite finale pour les places 3 et 4. Le gagnant de la finale sera déclaré champion de France, le perdant de la finale sera déclaré vice-champion de France.

Les parties se déroulent en 1 heure 30 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

Texte proposé :

5. Championnat de France amateur

5.1 Objectifs et joueurs qualifiés

Ce championnat final sert à décerner le titre de champion de France amateur. Il est réservé aux joueurs pouvant représenter la France au championnat du monde amateur. Sont qualifiés pour ce championnat :

- les 8 joueurs « actifs » les plus forts à l'échelle de niveau publiée après le championnat Open ;
- les 6 joueurs de nationalité française les mieux classés au championnat Open ;
- 2 joueurs invités, l'un par l'équipe organisant le championnat, l'autre par les responsables des compétitions.

Pour être considéré comme actif, un joueur doit vérifier au moins l'un des deux critères suivants :

- avoir joué au moins dix parties comptabilisées à l'échelle de niveau lors des 12 mois précédant la sélection ;
- avoir participé en intégralité à la dernière édition d'au moins un des trois événements suivants : championnat de France Open, championnat de France amateur, congrès européen (une ou deux semaines).

Les joueurs invités doivent être soumis (avec motivation) à l'approbation du conseil d'administration suffisamment en amont du championnat.

En cas de désistement d'un joueur, ou si un même joueur remplit plusieurs des conditions ci-dessus, le nombre total de qualifiés est maintenu à 16 en qualifiant les joueurs suivants du classement du championnat Open.

Les organisateurs doivent prévoir une parité en cas d'absence de dernière minute d'un des joueurs qualifiés.

5.2 Déroulement

Système coupe en 4 rondes, sur un week-end. Tous les joueurs jouent les 4 rondes afin d'avoir un classement complet des 16 joueurs. Le gagnant de la finale sera déclaré champion de France, le perdant de la finale sera déclaré vice-champion de France.

Les parties se déroulent en 1 heure 30 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

3.2 EVOLUTION DES COMPETITIONS JEUNES :

Les changements proposés :

- Changement des catégories : on passe en moins de 12 ans, moins de 16 et moins de 20 comme au niveau européen.
- Suppression du règlement de la coupe Hikaru du règlement des compétitions fédéral (la coupe Hikaru n'est pas un championnat mais inhérent au stage jeunes) et du système de points qui est caduc (les asiatiques ayant leurs propres critères pour déterminer qui part chez eux).
- Changement du système de championnat avec recommandation d'un round-robin en cas de faible effectif et sinon d'un système coupe comme dans un tournoi de tennis (si le nombre de joueurs est une puissance de 2 c'est facile, sinon on arrondit soit par défaut soit par excès et on exempte les joueurs les plus forts de la première ronde). Le but est d'obtenir un champion de façon claire ce qui est plus lisible pour les jeunes compétiteurs.

4. ADOPTION D'UNE CHARTE DU JOUEUR DE GO :

Nous souhaitons proposer à l'assemblée générale l'adoption d'un « règlement de bonne conduite » sous la forme d'un document nommé « charte du joueur de go ».

L'idée est de mettre en avant les valeurs de fair-play et de respect de l'autre prônées par notre fédération et de les rappeler à tous.

Il ne s'agit pas d'un règlement disciplinaire et cela n'a pas vocation à le devenir (le cas échéant, si le besoin se fait sentir, un document ad hoc sera rédigé).

Le texte suivant n'étant pas encore abouti, nous le présentons à titre de document de travail pour retour d'avis de l'assemblée générale.

CHARTRE DU JOUEUR DE GO

1. Respect des règles

Le joueur s'engage à respecter la règle du jeu de go telle que définie et adoptée par la Fédération Française de Go ou, si elle est différente, la règle de jeu choisit par les organisateurs de la compétition.

Il s'engage également à respecter le règlement des compétitions de la Fédération Française de Go ainsi que tout règlement ayant trait aux compétitions émanant de la Fédération Européenne de Go ou de la Fédération Internationale de Go.

Le joueur s'engage à jouer loyalement : toute tricherie (source d'information extérieure, moyens illégaux) est prohibée.

Le joueur respecte l'éthique sportive : le résultat d'une partie ne doit pas découler d'une quelconque négociation.

2. Respect de l'adversaire

Le joueur s'engage à respecter son adversaire, en s'adressant à lui de manière courtoise et polie, et en évitant de le distraire ou le déranger.

3. Respect de l'organisation

Le joueur s'engage à respecter l'organisation et les organisateurs. En s'inscrivant, il accepte notamment tout règlement spécifique au tournoi en cours.

Le joueur s'engage à respecter les horaires du tournoi : inscription, rondes, remise des prix.

Le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre. Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur obtempère. En cas de désaccord, il peut l'exprimer verbalement, mais il devra déposer une réclamation par écrit, le plus tôt possible, selon des modalités qui lui seront expliquées par l'arbitre et les organisateurs.

4. Championnat de France et représentation de la France à l'international

Par défaut, le joueur s'engage à jouer toutes les rondes de la compétition. Une absence lors d'une ou plusieurs rondes doit être motivée et, dans la mesure du possible, anticipée.

Il s'engage également à respecter les éventuels événements concomitants au tournoi (cérémonies d'ouverture, de clôture, événement médiatique) et à y assister.

ANNEXE K : Budget prévisionnel 2016

Thèmes	Affectation	Réalisé 2015			Prévisionnel 2016		
		Rec. 15	Dép. 15	Solde 15	Rec. 16	Dép. 16	Solde 16
Somme Licences		20 980		20980	21 000		21000
EGF/IGF et autres partenaires	EGF		1207			1200	
	IGF		312			300	
	Frais de représentation		250			500	
Somme EGF/IGF			1 769	-1 769		2 000	-2000
Administratif	Divers		901			1 000	
	Assurance		2 236			2 300	
	Déplacements A.G. & C.A.		3 651			3 800	
	Banque et compte Paypal		515			400	
	Produit financier	166			150		
	Stockage Matériel		938			950	
	Amortissement matériel et logiciel		693			500	
	Réévaluation Stock matériel de Go	843			700		
	Provisions contentieux URSSAF	1552	1552	0			
Somme administratif		2 561	10 486	-7 925	850	8 950	-8100
Permanent	Rémunération/Congés payés		28 378			15 500	
	Prime départ Fan		3 050			0	
	Charges sociales	3 497	10 629	7 132		9 200	
	Charges administratives		227			0	
	Provision emploi Inseong		7 200				
	Recettes extérieures	33 921			21 900		
	Pédagogie pour FFG	5 650			2 800		
Somme Permanent		43 068	49 484	-6 416	24 700	24 700	0
Communication	Revue Française de Go	10 479	8 067	2 411	10 500	10 000	500
	Site Web FFG		536			600	
	Communication		0			150	
	Affiches et flyers		0			150	
	Événements		0			600	
Somme Communication		10 479	8 604	1 875	10 500	11 500	-1000
Pédagogie et formation	Stage d'été	54 343	49 495	4 848	52 000	50 000	2000
	Pédagogie cours KGS		1 000			1 000	
	Stages formateurs		2 000			1 500	
	Stage à l'arbitrage		0			50	
	Documents et matériel pédagogiques		0			150	
	Développement go scolaire		0			200	
Somme pédagogie et formation		54 343	52 495	1 848	52 000	52 900	-900
Jeunes	Congres national jeunes	11 462	14 919	-3457	13 000	14 000	-1000
	Équipe France jeunes		1 046			600	
	Subventions école de go		0			700	
	Orga championnat France jeunes		348			400	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		1 463			1 450	
	Déplacement championnat européen jeune	700	1 338	638		500	
Sommes Jeunes		12 162	19 114	-6 952	13 000	17 650	-4650
Organisation Compétitions FFG	Open de France		215			300	
	Finale championnat de France		0			300	
	Coupe Maître Lim		100			200	
	Pair go France		200			200	
	Championnat Vétérans		0			0	
	Qualifications pros Strasbourg		0			0	
	Commentaires de parties		0			0	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		800			1 100	
	Prix tournoi de Paris		0			0	
	Prix tournoi KGS		0			250	
Somme organisation compétitions			1 315	-1 315		2 350	-2350
Participation aux compétitions internationales	Déplacement championnat européen femmes		0			100	
	Déplacement championnat paigo européen		0			200	
	Déplacement championnat européen par équipe		0			0	
	Déplacement championnat européen étudiant		0			0	
	Déplacement championnat du monde amateur		452			600	
	Déplacement championnat du monde de paigo		0			500	
	Coupe Premier Ministre de Corée		600			600	
Somme déplacement compétitions			1 052	-1 052		2 000	-2000
TOTAL		143 593	144 319	-726	122 050	122 050	0